

## Fiche 1.4 -Accueil des personnes en situation de handicap dans les **Théâtres**

---

### *Charte d'action*

Pour engager une réelle politique culturelle en direction des personnes handicapées, les porteurs de politiques culturelles et de loisirs peuvent encourager et soutenir les responsables des théâtres pour :

#### **Rendre accessibles le cadre bâti et les équipements :**

- Prendre en compte les spécificités des besoins des personnes handicapées dans tous les projets de construction ou travaux d'aménagement du théâtre. Ces besoins touchent les abords (emplacements GIG GIC, voirie), les espaces d'accueil, la signalétique, les circulations horizontales et verticales, les emplacements dans les salles de spectacle, la scène, les loges et les autres espaces ouverts aux artistes.

#### **Rendre accessible l'offre culturelle :**

- Rendre accessible plusieurs représentations par saison aux personnes déficientes sensorielles : procédé d'audio-description, de sur-titrage individuel, découverte tactile des décors et costumes avant le spectacle ...
- Repérer en début de chaque saison les spectacles particulièrement accessibles aux personnes en situation de handicap (pour les publics handicapés mentaux et sensoriels) et engager une action d'information à leur égard.
- Engager des actions hors les murs pour toucher les personnes les plus dépendantes ne pouvant pas ou que très difficilement sortir de leur domicile ou de leur établissement d'accueil : présentation d'extraits de spectacles en appartement ou en institutions d'accueil, rencontres avec des artistes.
- Préparer la venue de groupes de spectateurs handicapés en s'appuyant sur des médiations culturelles adaptées : rencontres préalables, envoi de documents d'information, réalisation de plans en relief des mises en scène ...
- Ouvrir le champ de prospection des programmeurs pour permettre le repérage et la programmation d'artistes handicapés de qualité.
- Faire participer les publics handicapés aux activités artistiques et culturelles : ateliers, cours, manifestations ...

#### **Structurer la politique d'établissement :**

- Former et sensibiliser le personnel (administratif, accueil, régie, artistique, chargés des publics) et les partenaires du théâtre (intervenants artistiques, enseignants, ...) à l'accueil et la médiation adaptée pour les personnes handicapées.
- Nomination d'une personne référente sur l'accueil des personnes en situation de handicap au sein du théâtre. Cette personne serait nommée parmi les personnels déjà en place et aura pour mission de faciliter la prise en compte des besoins des personnes handicapées (visiteurs et artistes) par l'ensemble des équipes.
- Engager une action de communication ciblée en direction des acteurs du médico-social et du sanitaire pour permettre aux publics en situation de handicap de connaître l'accessibilité des théâtres et de leurs spectacles et de les fidéliser.
- Définir une politique d'accueil des personnes handicapées pluriannuelle à l'échelle du théâtre, en lien avec la Direction des affaires culturelles et la Direction en charge des personnes handicapées de la Ville et des associations de personnes handicapées de la Ville.

## Exemples d'expériences

pour plus  
d'infos ...

### - Quelques publications ...

• Charte d'accueil des personnes handicapées, texte de recommandation : équipements culturels, Ministère de la Culture, 2003

• Rapport général sur l'état des lieux des théâtres municipaux parisiens, Ville de Paris-Cemaforre, étude 2004

• Spectacle vivant & accessibilité, co-édition Ministère de la Culture, Direction de la Musique, de la Danse, du Théâtre et des Spectacles/Cemaforre, 2006

• Equipements culturels ouverts à tous : artistes et publics, Conseil Régional d'Ille-et-Villaine, Rennes, 1998

### - Quelques Sites Internet...

Liste des correspondants handicap du Ministère de la Culture (directions centrales et décentralisées) sur: [www.culture.gouv.fr](http://www.culture.gouv.fr)

[www.cemaforre.asso.fr](http://www.cemaforre.asso.fr)

[www.handicap.gouv.fr](http://www.handicap.gouv.fr)

[www.equipement.gouv.fr/a](http://www.equipement.gouv.fr/a)

accessibilité

[www.culture-handicap.org](http://www.culture-handicap.org)

[www.accesculture.net](http://www.accesculture.net)  
Association Prête moi tes Yeux :  
[chantal.liomain@neuf.fr](mailto:chantal.liomain@neuf.fr)  
[www.trefle.org](http://www.trefle.org)

[www.ivt.fr](http://www.ivt.fr)  
[www.theatresilviamonfort.com](http://www.theatresilviamonfort.com)

[www.pam.paris.fr](http://www.pam.paris.fr) (service Escapam Théâtre)

[www.vsart.org](http://www.vsart.org) (service Ce soir, je sors)

• Des théâtres proposent des spectacles adaptés (audiodescription, audiovison, surtitrage...) aux personnes en situation de handicap

✓ **La Criée (13 Marseille)** [www.theatre-lacriee.com](http://www.theatre-lacriee.com)

✓ **Scène nationale d'Orléans** [www.ville-orleans.fr/scene nationale](http://www.ville-orleans.fr/scene_nationale)

✓ **Théâtre national de Strasbourg** [www.tns.fr](http://www.tns.fr)

✓ **Nouveau Théâtre 8è (69 Lyon)** [www.nth8.com](http://www.nth8.com)

✓ **Théâtre de l'Odéon (Paris)**

✓ **Théâtre de Chaillot (Paris)**

✓ **Théâtre de la Colline (Paris)**

✓ **Comédie Française (Paris)**

✓ **Théâtre 13 (Paris)**

✓ **Chatelet (Paris)**

etc.